

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 79 (1943)  
**Heft:** 5

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Assemblée générale S. P. V. — Musée scolaire. — Dans les sections, répétitions de gymnastique. Echichens.* — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : *Rapport du trésorier.* — NEUCHÂTEL : *Chronique variée.* — INFORMATIONS : G. R. E. P. — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : E. FIORINA : *Recherches sur le vocabulaire.* — CIN.-AZ. : *Les canards.* — RÉCITATION : VIO MARTIN : *Le feu.* — INFORMATIONS : *Les « Etudes-Langemarck ».* — *Promotion des élèves des écoles secondaires.* — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S. P. V.

Nous rappelons à tous qu'elle aura lieu demain dimanche, 7 février 1943, à 14 h. 30, salle des XXII Cantons, Buffet de la Gare de Lausanne.

Le brillant conférencier, M. Henri Guillemain, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Bordeaux, parlera des « Philosophes contre Jean-Jacques ».

Nous faisons encore un dernier et pressant appel à tous nos sociétaires, qui doivent assister à notre assemblée. C'est un devoir envers notre corporation ; c'est aussi un plaisir : celui de rencontrer des amis.

On ne le dira jamais assez, si la S. P. V. veut être forte, elle doit pouvoir compter sur ses membres. Que chacun soit persuadé qu'il fait tort à l'ensemble s'il ne se déplace pas.

Nous vous donnons à tous rendez-vous pour demain. R. M.

#### MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

L'année 1942 a été pour notre musée une année record. Jamais le nombre des prêts n'a été aussi élevé. Nous avons prêté 6213 tableaux muraux, 1462 boîtes de diapositives, 182 séries de vues pour l'épiscopes et 54 séries de vues sur pellicule. Au total, 7911, contre 5774 en 1941, 5406 en 1940, et 3964 seulement en 1939. On remarquera que ce dernier total ne dépasse guère la moitié de celui de 1942. Notre musée, dont l'activité essentielle est le service du prêt, rend donc des services toujours plus nombreux à un nombre croissant de classes.

Un mot encore. Nous avons reçu des réclamations de collègues qui, dernièrement, n'ont pas obtenu ce qu'ils avaient demandé. Mais le règlement (p. 7 du catalogue) dit que le Musée est fermé pendant les vacances du Nouvel-an de l'Ecole normale. Or elles ont duré du 19

décembre au 18 janvier ; aucun envoi n'a donc pu être effectué pendant un mois entier.

ALB. C.

### DANS LES SECTIONS

#### Répétitions de gymnastique.

**Rolle.** — Jeudi 11 février : Dames, 16 h. 30 ; Messieurs, 17 h. 30.

**Ste-Croix.** — Lundi, tous les 15 jours, 17 heures.

**Aubonne.** — Mardi 9 février, 17 heures.

**Aigle.** — Vendredi 12 février, 17 heures : reprise des cours.

### ÉCHICHENS

*Au personnel enseignant primaire et primaire supérieur.*

Chaque année, notre comité vient frapper à notre porte et solliciter votre collaboration pour la collecte de l'Asile d'Echichens. L'appel de 1942 a dû être renvoyé jusqu'au début de cette année, à cause de nombreux appels, nouveaux et anciens, fixés en novembre et décembre. Nous vous prions donc, avec l'autorisation du Département de l'instruction publique, d'ouvrir du 1<sup>er</sup> au 15 février, une souscription dans votre classe en faveur de notre établissement et de verser les fonds recueillis au compte de chèques II 3738.

L'Asile rural vaudois, à Echichens, placé sous le patronage direct de la Société pédagogique vaudoise, a pour but d'éduquer les enfants arriérés et anormaux, pauvres ou qui ne peuvent rester dans leur famille. Il hospitalise 60 garçons de 7 à 15 ans.

Echichens n'est pas épargné par la dureté des temps actuels. Ses ressources ont diminué et la situation financière est actuellement inquiétante. C'est vous dire, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, que nous avons un urgent besoin de votre aide pour assurer l'avenir de notre œuvre qui est la vôtre.

La collecte en faveur d'Echichens est aussi l'occasion d'une leçon de solidarité. En effet, il est juste que les enfants favorisés au point de vue intellectuel et social viennent en aide à ceux qui souffrent d'une déficience mentale dont ils ne sont pas responsables, et qui, en outre, ont des circonstances de famille si déplorables qu'un placement au dehors s'impose. Nous sommes persuadés que vous saurez plaider auprès de vos élèves la cause de ces enfants dont la Société pédagogique vaudoise est la marraine.

Nous vous remercions d'avance et vous prions d'agréer, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

*Au nom du Bureau du Comité :*

*Le président :* G. BAUDIN.

*Le secrétaire :* J.-H. GRAZ.

#### Recommandation de la Société pédagogique vaudoise.

*Chers collègues,* je vous recommande chaleureusement la collecte en faveur de l'Asile rural d'Echichens et j'espère que vous saurez la



rendre sympathique à vos élèves, malgré la dureté des temps, afin qu'elle augmente. Au travail donc, pour cette œuvre qui honore notre corporation.

*Le président : CHABLOZ.*

## GENÈVE

### U. I. P. G. — MESSIEURS RAPPORT DU TRÉSORIER

#### I. — Résumé des opérations effectuées en 1942.

|                                                                               | <i>Recettes</i>    | <i>Dépenses</i>    |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Cotisations et amendes encaissées en 1942                                     | Fr. 2264.—         |                    |
| Participation aux frais de recours de<br>M <sup>e</sup> Guinand . . . . .     | » 365.—            |                    |
| Ristourne de l'Assurance-accidents . . .                                      | » 186.25           |                    |
| Participation abonnements <i>Educateur</i><br>(membres honoraires) . . . . .  | » 24.—             |                    |
| Remboursement des frais occasionnés par<br>le Congrès . . . . .               | » 47.—             |                    |
| Rétrocession de la Caisse-maladie . . .                                       | » 20.80            |                    |
| Intérêts pour 1941 aux chèques postaux                                        | » 2.70             |                    |
| Intérêts pour 1942 à la Caisse d'Épargne                                      | » 61.70            |                    |
| Cotisations S.P.R. et abonnements à l' <i>Edu-<br/>cateur</i> . . . . .       |                    | Fr. 1112.—         |
| Cotisation 1941 à la Fédération des Fon-<br>ctionnaires . . . . .             |                    | » 27.40            |
| Cotisation 1942 à « Pro Familia » . . .                                       |                    | » 10.—             |
| Cotisations 1941 et 1942 au Cartel d'Hy-<br>giène sociale et morale . . . . . |                    | » 4.—              |
| Prime assurance responsabilité civile . .                                     |                    | » 55.90            |
| Participation de la section aux frais du<br>Congrès . . . . .                 |                    | » 84.—             |
| Parrainage d'un enfant belge (Cartel<br>suisse) . . . . .                     |                    | » 125.—            |
| Indemnité au président et au 1 <sup>er</sup> vice-<br>président. . . . .      |                    | » 300.—            |
| Cachet à M <sup>me</sup> Opienska-Barblan . . . .                             |                    | » 50.—             |
| Frais généraux . . . . .                                                      |                    | » 729.45           |
| Solde créditeur, pour balance (boni de<br>l'exercice) . . . . .               |                    | » 473.70           |
| <b>Totaux (sommes égales) . . . . .</b>                                       | <b>Fr. 2971.45</b> | <b>Fr. 2971.45</b> |

#### II. — Boni de l'exercice 1942.

|                                         |                   |
|-----------------------------------------|-------------------|
| Soldes créditeurs au 31 décembre 1942 . | Fr. 3162.15       |
| Soldes créditeurs au 31 décembre 1941 . | » 2688.45         |
| <b>Boni de l'exercice. . . . .</b>      | <b>Fr. 473.70</b> |



## III. — Bilan au 31 décembre 1942.

|                                                                                       | <i>Actif</i> | <i>Passif</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Notre avoir à la Caisse d'Épargne . . . . .                                           | Fr. 2422.05  |               |
| Notre crédit aux chèques postaux . . . . .                                            | » 734.10     |               |
| Espèces en caisse . . . . .                                                           | » 6.—        |               |
| Deux parts (500 fr. nominal) à la Coopérative d'Habitation, valeur actuelle . . . . . | » 60.—       |               |
| Une machine à écrire . . . . .                                                        | » 380.—      |               |
| Une cotisation 1942 due . . . . .                                                     | » 16.—       |               |
| Capital au 1 <sup>er</sup> janvier 1942 . . . . .                                     |              | Fr. 2291.45   |
| Avance de la S.P.R. pour le Congrès . . . . .                                         |              | » 500.—       |
| Excédent de l'Actif, pour balance (boni) . . . . .                                    |              | » 826.70      |
|                                                                                       | <hr/>        |               |
| Totaux (sommes égales) . . . . .                                                      | Fr. 3618.15  | Fr. 3618.15   |
|                                                                                       | <hr/>        |               |
| 1943 Janvier 1 <sup>er</sup> , Capital nouveau . . . . .                              | Fr. 3118.15  |               |

*Chers Collègues,*

Pour la cinquième fois, j'ai l'honneur de soumettre à votre critique attentive le rapport financier annuel de notre association. Les chiffres ci-dessus expriment clairement notre situation et se passent de longs commentaires.

A titre de comparaison, voici les soldes des cinq derniers exercices :

|                 |             |
|-----------------|-------------|
| 1938 déficit de | Fr. 266.20. |
| 1939 déficit de | Fr. 83.60.  |
| 1940 boni de    | Fr. 152.20. |
| 1941 déficit de | Fr. 71.80.  |
| 1942 boni de    | Fr. 473.70. |

Le boni de 1942, scandaleusement élevé, était d'autant plus inattendu que les pronostics (organisation du 25<sup>e</sup> Congrès de la S.P.R., frais de recours, campagne pour le rétablissement des salaires) annonçaient un déficit impressionnant. Je vous faisais remarquer, l'an dernier, que les frais de recours contre la taxation du Sacrifice pour la Défense nationale pesaient lourdement sur notre budget et qu'une somme de plus de 320 francs manquait pour pouvoir payer les honoraires de M<sup>e</sup> Guinand sans entamer nos maigres réserves. Au cours de cette année, 41 collègues bénéficiaires du recours ont compris leur devoir et nous ont fait parvenir la somme de 365 francs. Cet apport inespéré est la première cause de notre boni. La seconde cause est le paiement par la « Winterthour » d'une ristourne nette de 186 fr. 25 sur les primes d'assurance-accidents payées par nos assurés en 1941. Si nous sortons ces deux recettes extraordinaires de nos comptes annuels, nous remarquons aisément que le boni, aussi important soit-il, se transforme en un déficit, d'ailleurs prévu, d'environ 80 francs. Quoi qu'il en soit, au

lieu de nous lamenter sur ce qui aurait pu arriver, réjouissons-nous au contraire de ce qui est et constatons avec le sourire la situation satisfaisante de nos finances. Vous en êtes les principaux artisans, mes chers collègues, puisque les cotisations forment, de beaucoup, le poste le plus important de nos recettes et que vous avez tous, sauf un collègue resté sourd à nos appels, payé votre cotisation dans les délais fixés.

De nombreux collègues obligeants ont facilité ma tâche en percevant dans leur groupe scolaire les cotisations de l'année courante ; je tiens à leur exprimer ici encore les remerciements que je leur ai adressés personnellement au printemps dernier.

Malgré toute la vigilance du trésorier, les frais généraux restent très élevés : 729 fr. 45, soit plus du 29 % des dépenses totales.

On compte pour :

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| correspondance et téléphone .    | Fr. 236.70        |
| imprimerie et dactylographie .   | » 227.70          |
| réception et délégation . . . .  | » 172.75          |
| achat de plats-souvenirs . . . . | » 49.—            |
| fournitures diverses . . . . .   | » 22.10           |
| location de salle . . . . .      | » 11.90           |
| taxes aux chèques postaux . . .  | » 9.30            |
| Total . . . . .                  | <u>Fr. 729.45</u> |

Le bilan subit, à son tour, le contre-coup de la situation réjouissante de la Caisse et présente à l'Actif un total de 826 fr. 70 supérieur à celui du Passif. Nous avons bénéficié de la générosité du Comité d'organisation du 25<sup>e</sup> Congrès de la S.P.R. qui a remplacé notre vieille machine à écrire par une neuve estimée 380 francs. Nous l'amortirons au bilan en cinq ans.

*Chers collègues,*

Au cours de 1942, vous avez pu vous rendre compte que votre Comité a mis tout en œuvre pour défendre vos intérêts tant moraux que pécuniaires et qu'il a réussi dans plusieurs cas à faire reconnaître par les autorités le bon droit des instituteurs. Persuadez-vous aussi que vos deniers ont été employés avec discernement sinon avec économie, et qu'ils ont permis à notre association d'apporter son obole à des œuvres de secours.

Vous avez, en maintes occasions, témoigné votre confiance à votre Comité que vous avez ainsi aidé et encouragé dans l'accomplissement de sa tâche parfois ingrate. Continuons à nous sentir de plus en plus solidaires et efforçons-nous d'apporter à notre association, au moment où elle vient d'accueillir dans ses rangs plusieurs jeunes collègues, un esprit de compréhension mutuelle et d'amitié, conditions indispensables à une véritable Union.

Genève, le 24 janvier 1943.

Le trésorier : ED. GAUDIN.



NEUCHÂTEL

## CHRONIQUE VARIÉE

**Inspectorat des Ecoles.** — Nous apprenons qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet de la répartition des districts entre nos trois inspecteurs.

En attendant, M. L. Berner qui est entré en fonctions le 1<sup>er</sup> janvier sera chargé notamment de l'introduction de l'enseignement ménager et de la réorganisation des classes de neuvième année récemment mises sur pied à titre facultatif et sous la dénomination de classes de huitième année. Cette réorganisation tend surtout à passer du régime boîteux de la liberté à celui de l'obligation, tout en tenant compte des améliorations à apporter au programme actuellement à l'essai. Gros problème qui réveillera bien des résistances.

**Activité manuelle scolaire.** — Depuis 1927, un groupement affilié, à titre de sous-section, à la Société pédagogique du district de La Chaux-de-Fonds, s'efforce par des cours donnés aux membres du corps enseignant, de contribuer au développement du travail manuel scolaire et à la réforme de l'enseignement dans le sens d'une importance plus grande accordée à l'activité manuelle.

Désireux d'étendre son activité, il préconise la fondation d'une association cantonale se rattachant à la S. P. N. en qualité de sous-section.

La tâche essentielle de ce nouveau groupement serait d'organiser dans notre canton des cours de perfectionnement de courte durée destinés aux membres du corps enseignant des différents degrés. Ils seraient donnés par des maîtres spécialisés ou par des participants qualifiés des cours normaux organisés chaque année par les soins de la Société suisse de Travail manuel et de Réforme scolaire.

Les uns auraient lieu en dehors des heures de classe ou en temps de vacances, mais à titre facultatif.

Les autres seraient des cours officiels organisés en commun par le Département de l'instruction publique et l'association en voie de formation, tels les cours de gymnastique, par exemple.

Encouragé à mettre son projet à exécution par le chef du Département de l'instruction publique, le comité de la sous-section chaux-de-fonnière s'est adressé au Comité central de la S. P. N. pour solliciter son appui.

La question est à l'examen.

**Surmenage.** — La pénurie de combustible a obligé nombre de communes du canton à supprimer le chauffage du samedi. Les leçons ont été réparties, à cet effet, sur les cinq premiers jours de la semaine. Cette concentration a entraîné de grosses difficultés administratives, mais, conséquence plus importante, elle a provoqué du surmenage chez un grand nombre de nos élèves.



C'est ce que le Dr Pierre Quinche, médecin des écoles de la ville de Neuchâtel, a démontré dans un rapport présenté récemment à la Commission scolaire du chef-lieu. De nombreux cas lui ont prouvé que le régime scolaire des cinq jours pleins dépassait les capacités de rendement physique et intellectuel des enfants. Nos maîtres ont remarqué, en effet, que le vendredi, la courbe de l'attention et de l'effort accusait une sensible baisse. La suppression des leçons, le samedi, n'arrive pas à compenser la fatigue occasionnée par le travail soutenu pendant cinq journées consécutives.

Aussi le Dr Quinche a-t-il conclu son rapport en demandant de congédier les classes, le mercredi après-midi.

La Commission scolaire s'est rangée à ce sage avis, et il est à présumer que cette décision n'a pas fait verser de larmes.

**Commission de lectures.** — La sympathique Commission de lectures qui s'occupe avec beaucoup de sollicitude du choix des livres à recommander à nos bibliothèques romandes, s'est adressée à nouveau au Comité central de la S. P. N., le priant de lui accorder quelque subvention.

Hélas, comme l'an dernier, c'est par un conseil que nos dirigeants ont répondu à la solliciteuse, lui disant de s'adresser à leur mère, la Romande, et de lui suggérer l'idée de créer une dot annuelle suffisante en réclamant à chaque section une quote-part proportionnelle comme elle le fit pour couvrir les frais du charmant congrès qu'elle nous offrit, l'an dernier, à Genève.

Ainsi, toutes les sections seront mises sur le même pied. Qu'on prélève deux sous, trois sous ou davantage par membre, mais en tout cas de quoi permettre à nos laborieux bouquineurs la poursuite tranquille d'une œuvre dont nous comprenons l'utilité, voire la nécessité. Evitons-leur surtout la corvée de revenir frapper à une porte que l'on refermera sur eux avec des serremments de cœur. Veuille leur bonne maman exaucer nos vœux.

J.-ED. M.

## INFORMATIONS

G. R. E. P.

### JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

13 et 14 février 1943.

*Salle Jean Tissot, Université de Lausanne.*

*Programme :*

*Samedi 13 février, 14 h. 15 :* « Les bases expérimentales d'une foi pédagogique ». — Relation d'une expérience d'école active dans les cadres de l'école publique, par W. Perret, inst. à Neuchâtel.

Projection de documents et de photographies.

*Même jour, 20 h.* Après le Congrès de Genève : La tâche première des responsables de l'éducation nationale. Revision et reclassement

des valeurs, causerie par M. M. Bindit, maître secondaire à Tavannes.

*Dimanche 14 février, 9 h.* Communications sur des expériences et des travaux en cours : « Suppression des notes chiffrées ; premières expériences », par M. A. Lalive, directeur du gymnase de La Chaux-de-Fonds.

« Edition de feuillets documentaires pour l'enseignement de l'histoire », par un collègue genevois. — Projections.

*Dimanche après-midi, dès 14 h. 15,* dans les locaux qui seront indiqués au cours de la séance du matin : Réunion libre des Groupes et Entretiens.

*Mettre en commun forces, préoccupations et travaux ; fortifier l'esprit communautaire des éducateurs ; centrer l'effort sur les problèmes pédagogiques essentiels, tels sont les buts que vous nous aiderez à atteindre en répondant nombreux à cette invitation.*

### BIBLIOGRAPHIE

**L'Étrange mort du Professeur Choiseul**, par le Capitaine H. Mutrux.

Collection « Aventures et Mystères ». Editions Victor Attinger, Neuchâtel. Un vol. in-8 couronne, broché, 3 fr. 50.

Le lecteur averti discernera peut-être dans ce roman policier certaines similitudes avec une affaire qui fit, en Europe, passablement de bruit il y a quelque quinze ans. Qu'il ne fasse toutefois pas à tout prix des rapprochements entre les témoins authentiques de cette affaire et les personnages imaginaires du drame que nous présente le cap. Mutrux. Nous sommes entraînés par lui, et le plus agréablement du monde, en terre romande, à la poursuite d'un couple énigmatique dont l'existence suscite des commentaires passionnés. Le mystère qui enveloppe la mort du professeur Choiseul subsiste tout au long de ce récit palpitant. L'enquête, menée par un savant amateur, nous conduit dans les milieux les plus divers et, avec des découvertes imprévues, cette chasse à l'homme dans des sites connus nous amènera trop vite à un dénouement surprenant.

**Revue historique vaudoise**, 6<sup>e</sup> livraison (novembre-décembre 1942). —

On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. — 8 fr. par an.

*Sommaire* : Un quartier de Lousonna, à la Maladière (Vidy), par Fréd. Gilliard (avec hors-texte). — Comptes d'un élève du Collège académique de Lausanne : Frédéric Frossard (1817-1818), par Henri Perrochon. — Etude sur les plans cadastraux de la commune de La Tour-de-Peilz, dressés en 1695, 1764, 1850 et 1926, par Henri Mayor. — Le parcours à Ormont-Dessous il y a trois cents ans, par V. Magnin. — Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. — Chronique. — Bibliographie.



## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### RECHERCHES SUR LE VOCABULAIRE (suite)

Voici quelques renseignements sur les procédés employés pour établir les trois listes mentionnées dans l'article précédent.

1. *Liste des mots couramment en usage parmi les enfants.* — Prescott a choisi la méthode dite de l'association libre, qui consiste à demander simplement aux élèves d'écrire tous les mots qui leur viendraient à l'esprit pendant 15 minutes (à l'exclusion des noms propres, des mots pluriels dont le singulier avait été donné et de plus d'une forme pour chaque verbe).

Les quelque 700 enfants soumis à cette enquête appartenaient à différentes classes primaires d'écoles publiques de la ville. Le vocabulaire ainsi étudié a été apprécié non pas d'après l'étude complète du vocabulaire d'un petit nombre d'enfants (comme Mlle Descœudres l'a fait magistralement<sup>1</sup>), mais d'après les échantillons du vocabulaire d'un grand nombre d'enfants de milieux divers.

Après avoir dressé pour chaque âge la liste des mots différents obtenus, l'auteur a établi la liste de ceux qui ont été donnés *au moins deux fois* par âge, en considérant comme connu par la majorité des enfants de cet âge — et par tous les enfants plus âgés par conséquent — tout mot donné par deux enfants au minimum.

De 7 à 13 ans, le nombre total des mots compris passe de 450 à 3500 en gros, ce qui représente probablement un tiers environ du vocabulaire réel — fraction confirmée par d'autres investigations. C'est dans la dixième année que le nombre des mots nouveaux compris est le plus grand (600 sur les 2000 que les enfants de cet âge possèdent ; à 9 ans : 480, à 11 : 518 mots).

Les lecteurs que la question intéresse trouveront d'ailleurs dans le travail de M. Prescott les résultats et les conclusions pratiques de son enquête.

2. *Liste des mots orthographiés correctement* par tant « pour-cent » d'enfants d'un certain âge.

C'est la liste que M. Dottrens et ses collaborateurs ont dressée d'après les résultats de la dictée à un millier d'enfants (de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> pr.) des mots étudiés l'année précédente.

Ces mots sont classés pour chaque âge en six séries, selon la fréquence des orthographes correctes (mots écrits exactement par moins de 50 % des élèves, par 50-60 %, 60-70 %, etc.).

3. *Liste combinée.* — L'idée de la comparaison des deux listes dont il vient d'être parlé a été émise par M. Dottrens en conclusion à son

<sup>1</sup> Cf. Le développement de l'enfant de 2 à 7 ans.



enquête. Comme il s'agissait d'une idée dont la réalisation était possible et pouvait être utile aux instituteurs autant qu'à leurs élèves, nous avons pris le taureau par les cornes et opéré de la manière suivante :

Il a fallu relever tous les mots de la liste Prescott et noter pour chacun d'eux dans quelle proportion ils avaient été écrits correctement par les élèves examinés, d'après les normes de la seconde liste. Sur les 3535 mots de la première liste, 1410 ne figuraient pas dans celle de M. Dottrens, à qui alors ils ont été communiqués pour être dictés et recevoir ainsi leur cote orthographique. Une troisième liste pouvait désormais être établie, donnant les mots dont l'âge de compréhension était connu ainsi que leur degré d'assimilation visuelle.

Par exemple le mot *houx*, compris à 10 ans, est écrit sans faute par 50-60 % des élèves de 8 ans, mais par 70-80 % des élèves de 10 ans. On peut en conclure que ce mot est acquis par des enfants de 10 ans ; le mot *mâchoire*, compris à 10 ans, est écrit correctement par moins de 50 % des enfants de 8 ans et à 9 ans par le 60-70 %. Je le considère comme acquis à 10 ans ; le mot *râteau*, employé à 8 ans, n'est orthographié sans erreur qu'à 9 ans par les trois quarts des élèves. On le classera donc dans la catégorie des mots acquis à 9 ans, etc.

De l'examen des mots orthographiés par moins de 50 % des écoliers, il résulte qu'ils ne sont écrits correctement par les trois quarts des enfants que deux ans plus tard, en général. Ainsi les mots : *accent*, compris à 8 ans, est écrit à cet âge par moins de 50 % des élèves, mais par plus de 90 % de ceux de 10 ans ; *balai*, compris à 9 ans, est écrit par moins de 50 % des enfants de 7 ans, mais par le 60-70 % à 9 ans. De cette constatation, on peut donc tirer le droit de reporter à deux ans plus tard l'étude d'un mot dont l'orthographe est connue par moins de 50 % des enfants.

Quant à ceux de la catégorie 50-60 %, ils pourront simplement être reportés à l'année suivante pour être acquis. Ainsi le mot *marronnier*, compris à 8 ans, écrit par le 50-60 %, sera reporté à 9 ans.

Telles sont les conventions sur lesquelles repose cette étude comparative. On obtient de la sorte, pour chaque année d'âge, la série des mots dont on peut dire qu'ils sont acquis — sens et orthographe — par conséquent dont on peut exiger l'étude et la connaissance.

Il va sans dire qu'il existe encore d'autres mots dont nos listes ne font pas mention, mais l'enquête ne les a pas révélés, malgré les essais de M. Prescott, qui tenta de prolonger au delà de 15 minutes le temps d'épreuve.

D'autre part, en examinant la composition de la liste de Prescott ou la nôtre, on est surpris de la prédominance des noms que révèle l'association libre : 74 % en moyenne (7-14 ans), tandis que le dictionnaire donne 62 %. Cela s'explique par le fait que les images s'imposent

d'abord à l'esprit, les qualités et les actions présentant moins de consistance. Mais cela ne signifie nullement que les enfants ne connaissent pas les verbes correspondant à une partie des noms donnés. Ce qui importe en définitive, c'est de posséder un nombre limité de mots tels que, par des exercices variés, on puisse édifier sur cette base solide un vocabulaire de plus en plus riche et précis, mieux adapté à nos enfants.

Avant de donner la liste des mots à la portée des intelligences de 7-8 ans, le tableau récapitulatif de ce travail peut présenter quelque intérêt aux collègues curieux de statistique. Ils y trouveront les nombres et proportions des différentes espèces de mots, leurs variations avec l'âge, et constateront que l'emploi des substantifs tend à diminuer au profit des verbes, tandis que les adjectifs et les autres mots demeurent en proportions relativement constantes.

| Années             |       |     | Noms |     | Verbes |     | Adjectifs |     | Autres mots |    | Totaux |
|--------------------|-------|-----|------|-----|--------|-----|-----------|-----|-------------|----|--------|
|                    |       |     |      | %   |        | %   |           | %   |             | %  |        |
| I.                 | 7-8   | ans | 246  | 86  | 1      | 0   | 34        | 12  | 6           | 2  | 287    |
| II.                | 8-9   | »   | 288  | 78  | 11     | 3   | 49        | 13  | 20          | 6  | 368    |
| III.               | 9-10  | »   | 356  | 77  | 53     | 11  | 38        | 8   | 16          | 4  | 463    |
| IV.                | 10-11 | »   | 475  | 72  | 81     | 13  | 71        | 11  | 26          | 4  | 653    |
| V.                 | 11-12 | »   | 479  | 74  | 95     | 15  | 49        | 8   | 22          | 3  | 645    |
| VI.                | 12-13 | »   | 372  | 67  | 83     | 15  | 81        | 15  | 14          | 3  | 550    |
| VII.               | 13-14 | »   | 367  | 68  | 89     | 18  | 64        | 12  | 12          | 2  | 532    |
|                    |       |     | 2583 | 74  | 413    | 12  | 386       | 11  | 116         | 3  | 3498   |
| Dictionnaire . . . |       |     |      | 62% |        | 14% |           | 20% |             | 4% |        |

Cette diminution des noms avec l'âge est confirmée par l'étude des compositions libres, mais au profit des adjectifs dont la proportion de 4 % à 9 ans a doublé à 12 ans<sup>1</sup>.

Pour les âges inférieurs, soit de 2 à 7 ans, Mlle Descœudres a trouvé les moyennes suivantes :

Substantifs : 60 % ; verbes : 20 % ; adjectifs : 7 % ; autres mots : 13 %. Nous pourrions encore tirer de tous ces chiffres quelques considérations, mais ce ne serait d'aucune utilité pratique, ni même philosophique. Aussi j'en viens à la partie documentaire de ce travail, qui fera l'objet d'un prochain article.

E. FIORINA.

## LES CANARDS (suite)

### 5. Maintien sur l'eau.

Parce que son corps est adapté à la nage, le canard nage sans peine, avec aisance, facilité, légèreté, souplesse, adresse, agilité, rapidité, élégance, grâce, ... Sur l'eau, il a du chic, il est léger, mobile, agile, vif, rapide, alerte, leste, dégagé, séillant, joli, coquet, élégant, gracieux plaisant, ...

<sup>1</sup> V. Pico, Langage des enfants, *Revue pédagogique* 1911.



### 6. Démarche.

L'envers de la médaille, la rançon, l'inconvénient, l'ennui, le désavantage, la conséquence de cette facilité à nager, c'est que le canard a une démarche gauche, lourde, malaisée, cahoteuse, embarrassée, incommode, disgracieuse. Le genou étant caché dans le corps, ses jambes sont raides. Il marche mal, avec gaucherie, lourdeur, embarras, gêne, raideur, maladresse, inélégance. Il est, sur terre, gêné, lourdaud, pataud.

Il marche en se balançant, en se dandinant, en boitant, cahin-caha, clopin-clopant, en cahotant, de guingois. Et malgré tout, il est plaisant, très amusant.

### 7. Protection contre le froid.

Si l'on vous demandait d'aller vous plonger, en plein hiver, par une bise glaciale, dans le lac ou la rivière ; si l'on vous demandait seulement de tremper votre bras jusqu'à l'épaule dans le bassin de la fontaine, quels cris de terreur ne pousseriez-vous pas ! Comment les canards supportent-ils le froid de l'eau (on en trouve parfois qui sont pris dans la glace) ? Les couches de *graisse* placées sous la peau, et le *duvet* de plumes, conservent la chaleur de leur corps et les protègent des atteintes du froid.

Quels avantages apportent aux canards les couches de graisse qu'ils ont sous la peau ? Allègement, et protection contre le froid.

### 8. Imperméabilité.

Pourquoi les canards ne se mouillent-ils pas ? Grâce au *duvet* qui couvre leur corps, et au fait que leur plumage est enduit par eux d'une *matière huileuse*, d'un corps gras sécrété par une glande de leur corps.

Quelle est la triple utilité du duvet serré qui couvre la poitrine et le ventre des canards ? Il facilite la flottaison et le glissement, protège du froid, et contribue à garantir l'imperméabilité.

### 9. Bec, nourriture.

Quelles sont les deux parties du corps des oiseaux qui révèlent leur genre de vie, et ont permis de les classer ? De laquelle n'avons-nous encore rien dit ?

Décrivez en quelques mots le bec du canard (au moins aussi *long* que la tête ; *large* et *aplati*). Il rappelle le museau de quel poisson ? Il a un peu la forme de l'ustensile de table qu'on utilise pour manger les aliments liquides ou peu épais, et qu'on appelle... On pourrait aussi lui donner le nom d'un autre ustensile, en bois celui-là, plat au bout, que les ménagères utilisent pour remuer les confitures, les compotes, toutes les bouillies de farines, de flocons d'avoine, de semoule, de maïs (polenta) : ... Qu'est-ce que les canards remuent avec leur *spatule* ? Pourquoi vont-ils toujours fouiller dans l'eau, dans la boue ?



A quoi servent les *dentelures*, les lamelles qui garnissent le bord de leur bec ? Dites quelle est leur façon de manger (ils remplissent leur bec d'eau boueuse, de vase, puis le referment ; la vase s'échappe, comme au travers d'un *crible*, d'un *tamis*, d'une *passoire*, par les ouvertures ménagées entre les dentelures, et la proie seule est retenue, avalée). Qu'est-ce qu'ils retiennent de cette façon ? Des petits mollusques, des vers, des plantes aquatiques, des têtards, des petits poissons. Qu'est-ce qui leur convient encore pour leur nourriture ? Des larves, des substances végétales, des œufs d'escargots, des insectes, même des papillons (j'en ai vu poursuivre des piérides du chou).

Quand les canards marchent dans une eau bourbeuse et y fouillent avec leur bec, on dit qu'ils... (*barbotent*).

#### 10. Vol.

Les canards volent-ils ? même les canards domestiques ? En faire voler un.

Les canards volent-ils bien ? *oui*. Comment sont leurs ailes ? Fortes ; pointues, *aiguës* ; c'est pourquoi elles *sifflent* quand ils volent (voyez plus loin, Pesquidoux, Châteaubriand). Quand ils nagent, marchent ou sont au repos, que font-ils souvent de leurs ailes, des pointes de leurs ailes ? Ils les *croisent* sur le dos.

Les canards ont-ils un vol *rapide* ou lent ? Citez quelques oiseaux au vol rapide ; d'autres au vol lent. Que font-ils de leur cou pour voler, les canards ? Ils le tendent en avant. Que font-ils de leurs pattes ? Ils les allongent en arrière, ils les *effacent* comme on efface la pointe du pied dans certains exercices de gymnastique. Et les avions, que font-ils de leur train d'atterrissage, en plein vol ? Ils l'*escamotent* (quand il est escamotable !) ils le font rentrer dans le fuselage, ils le font disparaître comme un pestidigitateur fait disparaître, escamote une carte, une balle, un objet quelconque. Pourquoi, pour voler, les canards allongent-ils leurs pattes en arrière et les avions escamotent-ils leur train d'atterrissage ?

Il est des plus intéressants à remarquer que le corps du canard, — qui par sa forme naturelle et l'abaissement d'une partie du cou se trouve avoir le carénage d'une barque quand il flotte et avance sur l'eau, — change de forme et adopte, dès que l'oiseau vole, le contour *fuselé*, la forme *aérodynamique* de la plupart des projectiles et véhicules rapides destinés à se frayer leur chemin *dans* l'air ou l'eau : avions, dirigeables, automobiles de course, flèches du « jeu des fléchettes », bombes aériennes, mines de lance-mines, torpilles, poissons (la balle de fusil fait exception, on n'a pu lui donner la forme aérodynamique parfaite parce qu'elle devait conserver son pouvoir de pénétration). Sur l'eau, le corps du canard a donc sa masse en arrière comme toute

embarcation ; en plein vol, il la porte en avant comme les corps qui doivent fendre l'air ou l'eau.

Ce sont là des constatations empiriques, auxquelles on parvient après quelque temps de réflexion. Nous donnerons, pour les appuyer, un dernier exemple, très frappant : plus les moteurs sont devenus puissants, plus les canots à moteur et les navires sont devenus rapides, plus la forme de leur masse émergente s'est éloignée de celle de leur carène et rapprochée de celle d'un « corps fuselé ». De sorte qu'on peut voir dans les ports de nos lacs de splendides canots à moteur rapides dont la carène est restée celle d'une barque, et dont le contour aérien est celui d'un fuselage d'avion. Sous l'eau leur forme est restée adaptée à la navigation de surface au-dessus de l'eau, elle s'est adaptée à la navigation aérienne.

(A suivre.)

CIN.-AZ.

## RÉCITATION

### LE FEU

*Claque, beau feu, comme un drapeau !  
Réchauffe vite la chambrette  
où vont rentrer Paul et Jeannette.  
Claque, beau feu, dans le fourneau !*

*Claque, beau feu, ronfle et pétille  
pour le retour du bûcheron.  
L'hiver est au bois... Il fait bon  
au chaud, la veillée, en famille.*

*Jaillis, clair et vif, des rondins,  
et puis tranquillement ronronne  
pendant que le vent s'époumonne  
contre la maison close, en vain.*

*Chante, chante, pour que sourie  
dès le seuil, l'ouvrier transi,  
— la bise perce les habits. —  
Berce, bon feu, sa rêverie...*

*Claque, beau feu, comme un fouet d'or !  
Chasse la faim et la froidure,  
chasse la peine des mesures,  
et, vers le ciel, dans ton essor,*

*emporte nos mercis encor.*

VIG MARTIN.



## **INFORMATIONS LES « ÉTUDES-LANGEMARCK »**

Après six ans d'expérience, les autorités compétentes ont jugé bon de ratifier par une ordonnance la valeur des « Etudes-Langemarck ». Ces études, organisées sur l'initiative du Centre des étudiants du Reich, constituent une voie réglementaire nouvelle d'accès à l'université, ceci dans le sens du programme national-socialiste qui veut que les études soient ouvertes gratuitement aux jeunes gens bien doués de toutes les classes sociales. Elles visent les jeunes gens ayant quitté l'école primaire à l'âge de 14 ans et accompli au minimum trois ans d'apprentissage et de travail pratique. Les élèves des écoles secondaires et les jeunes filles en sont exclus. Les conditions d'admission sont les suivantes : dons intellectuels au-dessus de la moyenne ; apprentissage et travail pratique excellents ; désignation précise des études choisies et du but professionnel poursuivi ; épreuves dans le parti ou ses organisations ; parfaite santé et capacité productive. C'est un camp de sélection qui décide de l'admission définitive des candidats proposés par les écoles, le parti ou ses organisations, le front du travail ou la Wehrmacht. Les candidats admis sont préparés au baccalauréat dans des cours spéciaux d'une durée de dix-huit mois. Les frais de cette préparation, comme ceux des études universitaires, sont supportés par des fonds publics. Depuis le début de la guerre, 500 jeunes gens ont pu, grâce aux « Etudes-Langemarck », faire leur baccalauréat et commencer l'université. En temps de paix, 5000 jeunes gens doivent pouvoir bénéficier de cette institution.

B. I. E.

## **PROMOTION DES ÉLÈVES DES ÉCOLES SECONDAIRES**

Voici un résumé des directives qui, en attendant un règlement général pour tout le Reich, doivent être observées dans les écoles secondaires : 1. Ne peuvent passer d'une classe à l'autre que les élèves qui satisfont aux exigences de l'enseignement et qui font preuve de leur volonté de travail et de collaboration ; des résultats médiocres dans l'une ou l'autre branche peuvent être compensés par des résultats meilleurs dans d'autres. 2. Le directeur de l'école décide de la promotion en se basant sur les jugements des professeurs de branches spéciales et du professeur de classe. 3. Sans que la promotion dépende d'un calcul schématique quelconque, les principes suivants doivent être observés : 1° sauf très exceptionnellement, un élève dont le travail est insuffisant à la fois en allemand et en histoire ne peut être promu ; au degré supérieur, il suffit même d'être incapable d'analyser un sujet d'une façon claire et indépendante ; 2° un travail insuffisant dans plusieurs branches d'un même groupe est moins grave qu'un travail

insuffisant dans les branches de groupes différents ; 4° les examens finals doivent être supprimés là où ils existent encore, car c'est le travail de toute l'année qui compte pour la promotion ; 5° les élèves obligés de doubler deux fois la même classe doivent quitter l'école, à moins de circonstances particulières ; il en est de même des élèves qui doublent deux classes de suite. (Extrait d'une ordonnance du Ministère de l'Éducation du Reich du 5 mai 1942.)

B. I. E.

### LES LIVRES

**Les Suisses à la Bérésina**, par G. Vallotton. Editions de la Baconnière.

L'histoire des régiments suisses engagés dans le drame napoléonien a déjà fait l'objet de nombreuses publications. L'ouvrage de M. Vallotton se distingue par son ampleur et sa manière de situer l'action des bataillons helvétiques dans le cadre général de la campagne de Russie. De ce fait, l'histoire n'est jamais sacrifiée au profit de l'épisode. L'auteur a recours à des documents de toutes sortes : ordres de bataille, rapports, mémoires d'officiers et de soldats. L'abondance des pièces étudiées permet les recoupements nécessaires et ce volume donne l'impression d'une belle rigueur historique. Les faits sont présentés de façon saisissante et une riche illustration contribue heureusement à fixer les événements dans l'esprit du lecteur.

Le général Weygand a écrit pour *Les Suisses à la Bérésina* une préface à qui les circonstances actuelles donnent une bien émouvante signification.

ALB. R.

**Le feu sous la cendre**, par Benjamin Vallotton. Libr. Rouge, Lausanne.

C'est la vie dans un petit coin de Provence après la débâcle française. L'auteur nous montre comment les gens (et les bêtes) accueillent des événements qui les dépassent. Chacun selon son tempérament fait face aux difficultés qui se présentent, et, avec des moyens divers tâche d'échapper à la famine qui menace. Malgré la dureté des temps, la bonne humeur ne perd pas ses droits et des sourires éclairent les pires situations. M. Vallotton nous aide à retrouver la vraie France que la propagande officielle nous cache trop souvent.

ALB. R.

**Lectures populaires.** La *Société romande des Lectures populaires* nous donne cette fois-ci deux œuvres qui n'ont pas cessé d'être jeunes et pleines d'attrait : *La Mare au diable*, le beau roman campagnard de George Sand, dont tous connaissent au moins le titre, et que chacun relira avec enchantement ; et des *Nouvelles* de Prosper Mérimée, pleines de pittoresque et de couleur locale dans leur sobriété classique. Merci à cette société qui travaille avec un zèle infatigable à la culture et au délassement de ses lecteurs.



# REDED SCHWIZERTUTSCH

PAR

**SCHENKER et HEDINGER**

Une brochure in-16 . . . . . Fr. 1.50

Lorsqu'il arrive en Suisse allemande, le Suisse romand ne comprend pour ainsi dire rien aux conversations en dialecte de ses compatriotes. Cependant, il a étudié la langue allemande à l'école pendant plusieurs années. Cela provoque chez lui une certaine déception et rend plus difficile son adaptation au milieu alémanique. C'est à cet inconvénient que les auteurs du petit ouvrage qui vient de paraître en librairie sous le titre « Reded Schwizertütsch » ont voulu remédier. Par des conversations très simples, rédigées de façon à être facilement assimilées, ils ont cherché à former suffisamment l'oreille du lecteur pour lui permettre de suivre une conversation en dialecte. Ce petit ouvrage rendra les plus grands services à tout Suisse romand qui désire s'assimiler le dialecte suisse allemand, et particulièrement aux nombreux soldats qui par suite de la mobilisation sont appelés plus que par le passé à frayer avec leurs confédérés de langue allemande.

## LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



## " AU BLÉ QUI LÈVE "

Bibliothèque circulante  
pour les jeunes de 6 à 18 ans

**La Vuachère, LAUSANNE**

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

# PRÊTS

*Depuis de nombreuses années nous accordons des prêts rapidement et au comptant. Remboursement par acomptes. Des milliers de prêts ont été versés à des gens de toutes professions. Nous assurons la plus grande discrétion.*  
**BANQUE PROCREDIT, FRIBOURG**      *Timbre-réponse s. v. p.*

## INSTITUTEURS !      INSTITUTRICES !

Vous pouvez avoir **140 clichés** en couleurs (fleurs, paysages, etc.) avec l'**appareil de projection**, en location **TOUT COMPRIS, DÈS FR. 14.— PAR SÉANCE.**  
**J.-L. FELBER**, Ch. du Levant 69, Lausanne. Inscrivez-vous sans tarder.

## Empaillage

 de tous les animaux pour écoles

Fabrication et vente de  
Chamoisage de peaux

## Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



**POUR TOUT** ce qui concerne la publicité dans l'*Éducateur*  
et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

# PUBLICITAS

Rue Centrale, 15  
LAUSANNE



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :

PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 9.—; ÉTRANGER : FR. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

## Si vous avez pris froid...

pensez à vos semblables et n'approchez personne sans sucer une pastille Formitrol

Le Formitrol arrête le développement des microbes et vous empêche de contaminer votre entourage.

## Si vous êtes bien portant...

c'est une raison de plus pour sucer une pastille Formitrol, qui vous met à l'abri de la contagion

**LES  
PASTILLES**

# FORMITROL

*barrent la route aux microbes.*

Le tube de 30 pastilles: Fr. 1.50 + impôt.

**D<sup>r</sup> A. WANDER S.A.**  
**BERNE** \_\_\_\_\_